

2 juin 2022

CLIMATE AGRICULTURE ALLIANCE : RASSEMBLER LES ACTEURS EUROPEENS DU CARBONE AGRICOLE

Le 25 mai 2022, Agridées a eu le plaisir d'accueillir et d'animer l'événement de lancement de la [Climate Agriculture Alliance](#) (CAA). Cette nouvelle association, qui se définit comme un embryon d'interprofession du carbone, réunit une dizaine de startups européennes engagées dans l'agriculture bas carbone. Celle-ci permet au secteur agricole de contribuer à l'atténuation du changement climatique en augmentant la séquestration du carbone dans les sols. Or, il est nécessaire de massifier les actions pour obtenir un impact significatif en matière d'atténuation, alors que la tendance actuelle n'est pas au stockage mais bien au déstockage de carbone organique dans les sols agricoles. Il faut donc stabiliser cette tendance avant de l'inverser dans les années qui viennent. La CAA s'engage dans ce mouvement.

FEDERER LES ACTEURS DE LA CHAINE DE VALEUR DU CARBONE AGRICOLE

Les membres de la CAA ont la conviction que la transition vers une agriculture bas carbone ne peut réussir que de manière collective. Les neuf membres actuels de la CAA sont des acteurs de la chaîne de valeur du carbone agricole, parfois concurrents, de l'agriculteur au financeur :

- **Côté amont** : [MyEasyFarm](#), [FarmLeap](#) et [Sysfarm](#) ont développé des outils certifiés ou en cours de certification pour établir des diagnostics et des plans carbone tandis que [Gaïago](#) propose des solutions de transition pour les agriculteurs.
- **Entre l'amont et l'aval** : [Soil Capital](#), [Rize](#), [Carbone Farmers](#) discutent avec les porteurs de projets (coopératives, chambres d'agriculture), directement avec des agriculteurs pour accélérer la transition ;
- **Côté aval** : [Terra Terre](#) et [Genesis](#) travaillent sur la mesure de l'impact et la traçabilité des crédits carbone.

Cette association a vocation à s'élargir à d'autres acteurs européens et pas uniquement des startups.

Le **marché du carbone agricole volontaire** est actuellement en construction. Comme tout marché, il doit se fonder sur la **confiance** entre vendeurs et acheteurs et sur la qualité des produits échangés. Il s'agit ici de crédits carbone agricoles. C'est pourquoi les facteurs clés de succès identifiés par la CAA pour construire un marché robuste des crédits carbone agricoles sont la confiance et la crédibilité. De plus, la CAA considère que **l'agriculture bas carbone est également un moyen d'accélérer la transition agroécologique**, puisque la séquestration du carbone dans les sols agricoles présente de nombreux co-bénéfices en matière de fertilité des sols, de capacité à retenir l'eau et de biodiversité notamment.

Les objectifs de la CAA sont de (1) **fédérer les acteurs** de l'agriculture bas carbone pour créer un espace d'échanges face à cette activité naissante ; (2) faire preuve de **pédagogie** en expliquant la finance carbone et son impact sur la transition agroécologique, en particulier en créant de la valeur pour les agriculteurs ; et (3) **influencer** pour contribuer au développement de ce secteur d'activité naissant.

UN NOUVEAU REGISTRE DES AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS L'AGRICULTURE BAS CARBONE

Le premier livrable de la Climate Agriculture Alliance est la plateforme digitale centralisée **Farm Vault**, qui est une base de données cryptée pour rassembler tous les agriculteurs engagés dans la production de crédits carbone agricoles. Cet outil vise à éviter le double comptage, pour ne pas payer deux fois les agriculteurs pour faire la même chose.

Tout porteur de projet peut entrer dans Farm Vault. La confidentialité des données est assurée pour sécuriser les acteurs grâce au cryptage de leurs données par la société Advens, spécialiste en cybersécurité. Les organismes de contrôle et de certification seront ensuite amenés à utiliser Farm Vault. En revanche, cet outil n'a pas vocation à être utilisé directement par les agriculteurs.

RENFORCER LES COMPÉTENCES DES ACTEURS, GÉNÉRER DES CRÉDITS CARBONE LOCAUX ET DE QUALITÉ

Pendant cet événement, producteurs, vendeurs et acheteurs de crédits carbone agricoles ont eu l'occasion d'échanger dans une table ronde. Voici leurs principales demandes :

- Un besoin de **réassurance sur la qualité des crédits carbone** (sur la base d'indicateurs concrets) et la mesure de l'impact des actions menées par les agriculteurs engagés dans l'agriculture bas carbone, pour éviter le greenwashing et avoir un réel impact en matière d'atténuation du changement climatique. En cela, le **rôle du numérique** dans le partage des données des agriculteurs, l'importance d'une **traçabilité sécurisée** de ces données pour enregistrer les progrès réalisés dans le temps, et donc fonder la production de crédits carbone sur des données robustes, est apparu comme flagrant. C'était le sens des travaux d'AgriDées dans la note de think tank « [Alimentation et traçabilité numérique : gagner en valeur et en confiance](#) » (mars 2021) où le numérique doit assurer la sincérité des allégations ;
- Pour une **valorisation locale des crédits carbone** : les acheteurs sont prêts à payer plus de 10 fois plus chers des crédits carbone générés en France qu'au-delà des frontières européennes précisément par ce que l'impact est local et plus « visible » en matière de transition agroécologique, avec son cortège de co-bénéfices, participant au narratif de leur stratégie RSE ;
- Une indispensable **sensibilisation des acteurs et leur montée en compétences**, tant du côté de l'amont (agriculteurs, techniciens) que de l'aval (groupes qui achètent des crédits carbone) a été soulignée par tous les participants.

DECARBONATION DES CHAINES DE VALEUR ET COMPENSATION DES EMISSIONS : DES LIENS QUI SE RESSERRENT

Enfin, une tendance semble se dessiner vers **des liens resserrés entre compensation des émissions et décarbonation des chaînes de valeurs** : par exemple, le groupe Parfums Christian Dior cherche non seulement à compenser ses émissions en achetant des crédits carbone agricoles mais cherche également à décarboner ses activités de transformation de l'alcool de betterave et de plantes à parfum. A noter qu'une méthodologie « plantes à parfum » est actuellement à l'étude pour validation par le ministère de la Transition écologique dans le cadre du Label Bas Carbone.

Ce double levier d'action compensation/décarbonation a été également souligné lors de l'agridébat « [Agriculture : concilier rentabilité économique et action climatique](#) » du 16 mai 2022, en particulier par les représentants des coopératives agricoles Vivescia et Alliance BFC. Leurs actions de décarbonation de leurs chaînes de valeur passent par des primes filières (céréales bas-carbone par exemple) ou la mobilisation d'énergies renouvelables et décarbonées (méthanisation, agrivoltaïsme).

Pour aller plus loin :

- Note de think tank (mai 2022) « [Agriculture : concilier rentabilité économique et action climatique](#) »
- Ouvrage (avril 2022) : « [Le CO2 vert capturé par le droit - Le carbone en agriculture et en sylviculture](#) »
- Note de think tank (avril 2021) : « [Alimentation et traçabilité numérique : gagner en valeur et en confiance](#) »

Marie-Cécile Damave
Responsable Innovations et Affaires Internationales

